

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **23 janvier 2024**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **20**
de présents : **20**
de votants : **20**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Étaient présents :

BAYEUR Laurence, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME, GULINO Aline, Monique, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations : /

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/01/2024
Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 26/01/2024

N° 16/2024 : Enfouissement des réseaux secs à Ogy, Saint-Agnan et Puche : lancement d'un appel d'offres par tranche

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Lucien DIM, Adjoint au Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal, par **20 VOIX POUR**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offre pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre, éclairage public) en 3 tranches de travaux de 2024 à 2026 :
 - Tranche 1 : OGY : rue Principale, rue de Metz et rue de Pange
 - Tranche 2 : SAINT AGNAN : rue des Marronniers
 - Tranche 3 : PUCHE : rue de Puche



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 23 janvier 2024

Le Maire,
Eric GULINO

A handwritten signature in purple ink, appearing to read "Eric Gulino", is written over the printed name.